

Inauguration Cité universitaire Canot Vie étudiante rentrée 2011-2012

Besançon, le 1^{er} septembre 2011
Réf. 01/11-12

SOMMAIRE

Inauguration de la cité universitaire Canot.....Page 2

L'opération
Un peu d'histoire
Le dossier depuis son inscription au contrat de projet État-région
Les acteurs et le financement

Vie étudiante.....Page 5

Attribution des bourses à la rentrée 2011
Aides sociales
Logement étudiant

Réussite des étudiants.....Page 8

10^e mois de bourses
Évolution du rythme des études
Passeport logement étudiant
Les chiffres : bourses, aides, hébergement
Droits universitaires

Accompagnement des étudiants.....Page 12

L'orientation active
L'insertion professionnelle
Le plan licence

Vie étudiante

L'inauguration de la cité universitaire Canot est emblématique des engagements pris par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche auprès des étudiants pour leur offrir les meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement tout au long de leur cursus supérieur. Inscrite au contrat de projet État-région, cette remarquable réhabilitation est aussi le résultat de l'action conjuguée de l'État et des collectivités territoriales au service de la réussite étudiante.

Les conditions de la vie étudiante recouvrent tout ce qui entoure les études *stricto sensu* comme le logement, la restauration, la santé, l'accès aux nouvelles technologies et aux ressources documentaires, le transport, les bourses, les prêts et les aides, l'aménagement des horaires de travail, les sorties et les activités associatives...

Ainsi, les dépenses de la collectivité pour la vie étudiante contribuent à instaurer l'égalité des conditions d'accès à l'enseignement supérieur.

Logement, bourses et aides

Ceci est particulièrement vrai concernant le logement. Notre académie ne présentant pas de tension particulière dans ce domaine, les étudiants ne rencontrent pas de difficulté pour se loger. L'offre du CROUS, qui dispose de 11 lits pour 100 étudiants (contre 6,7 au plan national), est complétée par le parc locatif social et privé. L'an dernier, le CROUS a logé **3086** étudiants, dont 2 096 étudiants boursiers et 1 129 étudiants étrangers.

32,5 % des étudiants en Franche-Comté sont boursiers (25,5 % en France). Le budget alloué aux différentes bourses et aides gérées par le CROUS de Besançon s'est élevé en 2010-2011 à près de **28 500 000 euros**. Cette année, **17 142** dossiers ont été déposés par les étudiants. En juillet dernier, 89.73 % des dossiers étaient déjà traités. Le CROUS de Besançon arrive en **6^e place sur 28** pour le délai de traitement des dossiers. Les premiers paiements auront lieu mi-septembre pour les étudiants ayant présenté un dossier complet.

Réussite des étudiants

Le plan pluriannuel de réussite en licence vise à diviser par deux le taux d'échec en première année d'université. Avec une hausse de 43 % des moyens en 5 ans (2008-2012), ce plan met en place l'accompagnement personnalisé des étudiants : encadrement pédagogique renforcé, enseignant référent, tutorat, etc. La licence est renouvelée avec l'instauration d'une première année davantage pluridisciplinaire, recentrée sur les fondamentaux.

D'autres dispositifs contribuent à la réussite des étudiants comme l'orientation active, démarche de conseil et d'accompagnement engagée par les universités en direction des futurs bacheliers. Objectif : leur permettre de faire des choix d'orientation réfléchis et les aider à intégrer des filières qui leur correspondent, où ils pourront réussir et mener à bien leur projet professionnel.

Enfin, l'université s'est donné pour mission de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. De nouvelles possibilités s'offrent aux étudiants avec, par exemple, la multiplication des stages en entreprise ou les masters en alternance.

Améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants c'est améliorer leur réussite.

L'opération

161 chambres confort
espaces vie étudiante
accessibilité
économie d'énergie

L'opération porte sur la réhabilitation de 161 chambres avec confort moderne (douches, toilettes, lavabo, réfrigérateur), la création d'espaces pour la vie étudiante, des compléments d'aménagement pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et pour traiter les abords de la construction.

Le concepteur a tiré parti de la construction et des volumes existants et a valorisé son caractère, dans le respect des fonctionnalités recherchées. Le savoir faire créatif du concepteur a été mis au service d'une action efficace de modernisation des lieux de vie, avec une attention particulière aux aspects développement durable, économie d'énergie et exploitation maintenance.

Le chantier a démarré début octobre 2010, avec la création de la base vie, de l'installation des premiers échafaudages et les travaux dits de curage. Le chantier a pris un peu de retard en raison d'une suspicion de présence d'amiante.

42 étudiants prennent
possession de leur
logement le 1^{er}
septembre

L'achèvement des travaux prévu en décembre prochain, permettra d'accueillir 119 étudiants supplémentaires. L'ouverture d'une salle d'exposition et d'un café international offrira animations culturelles et lieu de convivialité.

Un peu d'histoire

1929 Dès novembre 1929, la revue « Franche-Comté, Monts-Jura et Haute Alsace » parle du projet de la « cité universitaire de Besançon ».

Cette année-là, d'après la revue, l'Université compte 487 étudiants français et 200 étudiants étrangers (pendant les vacances).

À la veille des années 30, on pense « social » en France et cette sollicitude s'étend au monde étudiant. À Besançon, on craint pour l'avenir de l'Université et on perçoit la difficulté, pour les étudiants modestes, de trouver des chambres.

On a aussi le désir d'héberger des étudiants et des professeurs étrangers pendant les grandes vacances.

C'est au recteur de l'époque, Alfred Alengry, que revient le mérite d'avoir été à l'origine du projet de cité universitaire. Recteur de l'académie de Besançon, il devient aussi président fondateur d'une société anonyme d'HBM (habitation bon marché), « la cité universitaire de Besançon ».

En quelques semaines, il a, avec l'aide de divers partenaires (Université, personnalités du monde enseignant, politique, industriel ou commercial des villes de Besançon, Lons-le-Saunier, Vesoul et Belfort, réuni le capital social de 200 000 francs.

La ville de Besançon, par son maire Charles Siffert, offre le terrain.

Un dossier d'emprunt est déposé auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Un « comité de patronage » étudie les projets et choisit celui de l'architecte René Tournier.

1932 Terminée en 1932, la cité ouvre ses portes aux étudiants. Le 2 juillet 1933, elle est inaugurée par le Président de la République, Albert Lebrun. Dans son discours, il souligne ►► « Nous avons emporté de la visite de votre cité universitaire un grand souvenir. Dans son joli cadre de verdure et d'eaux, elle offre un asile accueillant à vos étudiants, aux étudiants étrangers aussi... » ◀◀

1933 À propos de la cité, un journaliste de la revue « L'illustration » écrit :

▶▶ « Besançon, dont on a beaucoup parlé pour ses remparts et pour son école monumentale d'horlogerie, possède sans doute la plus belle des cités universitaires de province. Elle couvre, avec ses cours et terrains de jeux, 5 140 m², et la façade, sur le quai Veil Picard s'étend sur 93 m 60. Une adorable pierre de Chailluz, aux reflets jaune et rose, s'harmonise avec les tuiles plates du pays posées sur les toitures et aux chevrons jaunes dessinés sur la lanterne par une ouverture vernissée.

Tout s'ordonne d'une manière classique autour de cette lanterne centrale à huit pans, axe de la construction. Les pignons, timbrés aux armes de Besançon, Vesoul, Belfort et Lons-le-Saunier, résument l'histoire de la province. On a gravé sous le porche de gauche, au-dessus de la porte de la bibliothèque, le sceau de l'antique Université de Dôle. Les armes de l'Université de Besançon, enfin, sur le portail en fer forgé de la grille d'entrée, achèvent de donner à cet ensemble sa véritable signification.

Une cour d'honneur, plantée de rosiers et d'hortensias précède la Cité, qui se développe devant le Doubs sous la forme d'un V très ouvert ». ◀◀

1938 En 1938, le conseil d'administration de la société décide de quitter la fédération des HBM. C'est le rectorat qui pilote la société et la gestion de la cité universitaire.

1945 Pendant la guerre, elle est réquisitionnée par l'occupant, puis héberge à la libération les troupes américaines jusqu'au 27 octobre 1945 et ouvre de nouveau ses portes aux étudiants le 8 novembre 1945. Un nouvel emprunt doit être contracté pour réparer, réaménager, rééquiper la Cité.

1955 En 1955, la création des Œuvres universitaires donne au CROUS de Besançon et au CNOUS la véritable gestion de la Cité. Sans l'aide de l'État, l'Université et le CROUS n'auraient pu faire face à leurs obligations.

Gestionnaire de la cité Canot, le CROUS a toujours entretenu les chambres des étudiants, ainsi que le bâtiment et ses abords afin de préserver l'image de marque de la vie étudiante bisontine.

Source : *Crous de Besançon*

Le dossier depuis son inscription au CPER de 2000-2006

Avec le souci de proposer aux étudiants notamment le confort sanitaire qu'ils souhaitent, il est apparu nécessaire de restructurer et rénover la cité Canot. La particularité de cette rénovation a été de faire cohabiter harmonieusement des équipements contemporains avec l'architecture de ce bâtiment devenu l'un des emblèmes bisontins de l'architecture du début du XX^e siècle.

Cette rénovation a été inscrite au contrat de plan État-région (CPER) 2000-2006.

- Les études engagées en 2005 avec une première équipe de maîtrise d'œuvre n'ont pas permis de mener à terme le projet, en raison d'un dépassement notable de l'enveloppe financière inscrite au CPER.
- À l'aide d'un nouveau conducteur d'opération, la société d'équipement du département du Doubs (SedD), les études de programmation ont été reprises afin de respecter l'enveloppe inscrite au CPER.
- Après les travaux de désamiantage menés en 2008-2009, une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée. Les études de conception ont permis, cette fois, de vérifier la faisabilité technique, architecturale et financière de l'opération dans le cadre du CPER.

- Les appels publics à la concurrence ont permis de recruter les offres économiquement les plus avantageuses, au regard de la qualité requise des travaux de réhabilitation, dans le respect des délais d'exécution et des estimations financières fixés par le maître d'œuvre.
- Le chantier démarre début octobre 2010
- 42 chambres mises à la disposition des étudiants le 1^{er} septembre 2011
- Achèvement des travaux en décembre 2011.

Les acteurs et le financement

Acteurs

- Maître d'ouvrage : État (rectorat)
- Maître d'œuvre : Cabinet Olivier Tardy
- Bureaux d'études : TOUZANNE (économiste et Ordonnancement, pilotage, coordination - OPC), BELLUCI (fluides), BRISELANCE (électricité et système de sécurité incendie - SSI), DURANT (structure), LATREUILLE (ingénierie cuisine)
- Conducteur d'opération : société d'équipement du département du Doubs (SedD)

Financement

	État	Conseil régional	Ville de Besançon	CNOUS/ CROUS	TOTAL (en €)
CPER 2000/2006	3 658 776		1 524 490		5 183 266
CPER 2007/2013	400 000				400 000
Hors CPER		1 704 112	179 622	933 000	2 816 734
TOTAL	4 058 776	1 704 112	1 704 112	933 000	8 400 000

Bourses et aides

Traitement des dossiers

17 142 dossiers ont été saisis par les étudiants.

Les premières notifications conditionnelles ont été envoyées à partir de mi-mars jusqu'à ce jour, au fur et à mesure de l'instruction des dossiers complets.

Les premiers paiements auront lieu mi-septembre pour les étudiants ayant présenté un dossier complet, la seconde notification, définitive, interviendra alors.

Pourcentage des dossiers traités par rapport aux dossiers enregistrés

	Juillet 2011	Juin 2010
BESANÇON	89.73 %	91.34 %
NATIONAL	83.88 %	90.09 %
Position sur 28 CROUS	6	8

Un budget de 28 404 222 euros

Bourses sur critères sociaux : **25 940 018 €**

Compléments de bourse (mérite et 4^e terme) : **168 120 €**

Bourses de mérite : **48 816 €**

Total bourses : 26 842 555 €

Compléments de mobilité : **543 200 €**

Fonds national d'aides d'urgence (FNAU), gestion des aides d'urgence annuelles (l'autre partie de la subvention étant réservée aux aides d'urgence ponctuelles gérées par le service social) : **417 524 €**

Aides spécifiques préparation concours enseignants : **546 495 €**

Parcours réussite professionnelle (PARP) : **2 400 €**

Bourses sur critères sociaux du ministère chargé de la culture : **52 047 €**

Logement étudiant et restauration

Cité Canot : 8 400 000 €

Ouverture partielle de 42 chambres au 1^{er} septembre 2011. Ouverture totale fin décembre 2011.

Bâtiment Nodier, sur le campus : 1 350 000 €

Les travaux ont été réalisés par l'équipe de rénovation du CROUS. Ils ont débuté le 1^{er} septembre 2010. La rénovation concerne la mise en conformité de 50 chambres de 9 m², la création de 46 studettes de 18 m² et d'un studio PMR. La livraison de deux étages est réalisée au 1^{er} septembre 2011, l'ensemble du bâtiment sera livré début 2012.

Financement :

CNOUS : 400 000 € en 2010 ; 600 000 € en 2011,

CROUS : 350 000 €.

Restaurant provisoire sur le site des Hauts du Chazal : 400 000 €

- Le coût de la location des structures provisoires sur deux ans s'élève à environ 370 000 € TTC
- L'aménagement du terrain et des voies de circulation est évalué à 30 000 €,
- Les branchements divers sont effectués gratuitement par la Ville de Besançon,
- Tous les aménagements internes et matériels sont assurés par le CROUS.
- La Région Franche-Comté a voté une autorisation de programme de 200 000 € au titre de ses engagements dans le contrat de projet en cours pour permettre la mise en œuvre de cette solution transitoire.

La livraison du restaurant définitif est prévue pour 2013.

L'amélioration des conditions de vie des étudiants mobilise en premier lieu l'action de l'État à travers notamment deux grands opérateurs, les CROUS et les universités, mais aussi les collectivités territoriales, agglomérations urbaines et conseils régionaux.

Les aides aux étudiants

10e mois de bourse

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche vient d'annoncer pour cette rentrée le versement complet d'un 10e mois de bourse sur l'année universitaire. Maintenir le calcul des bourses sur neuf mensualités alors que l'année d'enseignement s'allonge pénalisait les plus modestes des étudiants.

Une mesure d'équité sociale qui s'inscrit dans le cadre de la politique en faveur des étudiants a été engagée en 2008, en parallèle de la réforme de l'université :

- **Création d'un échelon 0** de bourse qui permet d'étendre à des étudiants issus des classes moyennes modestes le bénéfice de l'exonération, pour tous les boursiers, de droits d'inscription et de sécurité sociale ;
- **Revalorisation régulière des plafonds de revenus et des taux** qui a permis d'augmenter de **+ 24,5% le nombre des boursiers** (470 000 en 2007 à 600 000 en 2011) ;
- **Politique de restauration universitaire à caractère social maintenue**, le ticket de resto U passant seulement de 3 à 3,05 € (1,66% d'augmentation, inférieure à l'inflation) ;
- **Effort de construction de logements dédiés aux étudiants** qui a connu une forte progression depuis trois ans. 5 872 logements sociaux ont été livrés depuis le lancement du plan Anciaux de création et de rénovation de logements étudiants. D'ici 2015, 70 000 chambres CROUS auront été rénovées.

Évolution du rythme des études

D'ores et déjà de nombreuses formations sont à 10 mois de scolarité : c'est le cas notamment pour les I.U.T., les formations de B.T.S. et les classes préparatoires.

Depuis l'année dernière, une politique de généralisation a été entreprise sur la base d'un cahier des charges adopté par les universités et école publique d'ingénieur de Franche-Comté :

- mise en place de prérentrées universitaires ;
- sessions de remises à niveaux méthodologiques ou de connaissances ;
- suppression des sessions de septembre.

Autant de mesures qui offrent une meilleure répartition des enseignements tout au long de la semaine, afin de ménager aux étudiants un équilibre entre temps d'études et temps de repos ou de loisirs.

Passeport logement étudiant

Avant-hier, mardi 30 août, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a annoncé l'expérimentation, dès cette rentrée, du « Passeport logement étudiant ».

Cette mesure s'apparente à « un fonds prenant en charge le dépôt de garantie que doivent déboursier les étudiants à la location de leur logement. Ce fonds se portera également caution solidaire en lieu et place des parents. »

Ce « passeport » se différencie du dispositif « Loca-pass », ouvert aux seuls logements sociaux conventionnés et géré par Action Logement et s'adressant aux seuls étudiants boursiers, salariés ou en stage. Tous les étudiants pourront y prétendre contre une contribution de 3 à 5 euros par mois.

Les étudiants boursiers

Le nombre d'étudiants boursiers en Franche-Comté représente environ **2%** du nombre de boursiers nationaux.

	2009-2010	2010-2011
France Métropolitaine	547 937	575 822
France + DOM TOM	565 798	593 606
Franche-Comté	10 408	10 517

On compte près de 600 000 boursiers en 2011 au plan national, soit, + 27 808 étudiants boursiers en France en 2011 par rapport à 2010

Pourcentages d'étudiants boursiers

	Année 2010-2011
France	25,54 % des 2 324 000 étudiants
Franche-Comté	32,5 % des 32 264 étudiants

Le pourcentage de boursiers pour l'Université de Franche-Comté est de 34,48 %. Le pourcentage d'étudiants boursiers en Franche-Comté à l'échelon 0 est de 23% (2 438 étudiants sur les 10 517 boursiers).

Montant des bourses versées en Franche-Comté

Année 2009-2010	Année 2010-2011
24 482 338 euros	26 842 555 euros

Aides accordées dans le cadre du FNAU

(Fonds national d'aide d'urgence)

Deux types d'aides permettent de répondre aux situations particulières des étudiants.

Pour l'année 2010/2011 en Franche-Comté :

- aide ponctuelle : 1373 étudiants ont été aidés pour un montant de 552 115 euros
- aide annuelle : 115 étudiants ont été aidés pour un montant de 417 524 euros

Soit au total près de 1 million d'euros (969 639 €) accordé aux étudiants dans le cadre du FNAU.

Hébergement des étudiants en Franche-Comté en 2010/2011

2 096 étudiants boursiers et **1 129** étudiants étrangers, dont les stagiaires du CLA, ont été logés par le CROUS.

À la fin des rénovations en cours (cité Canot et résidence Colette sur le campus de la Bouloie), un total de 3 600 lits est à la disposition des étudiants sur les quatre départements francs-comtois.

En Franche-Comté, 11 lits sont offerts par le CROUS pour 100 étudiants, contre 6,7 lits au plan national

Le parc locatif du CROUS complète le parc locatif social et privé. Il n'y a pas de tension particulière en matière de logement étudiant sur l'académie. Les étudiants ne rencontrent pas de difficulté pour se loger en Franche-Comté.

Les droits universitaires

Droits d'inscription

Diplômes	année 2010	année 2011
Licences	174 euros Soit une augmentation de 3 euros pour 2011 (+ 1.70 %)	177 euros
Masters	237 euros Soit une augmentation de 8 euros pour 2011 (+ 3.40 %)	245 euros
Doctorats	359 euros Soit une augmentation de 13 euros pour 2011 (+ 3.62 %)	372 euros
Diplômes d'ingénieurs	564 euros Soit une augmentation de 20 euros pour 2011 (+ 3.55 %)	584 euros

Cotisation sécurité sociale étudiante

Année 2010	Année 2011
200 euros Soit une augmentation de 3 euros pour 2011 (+ 1.5 %)	203 euros

Médecine préventive

Pour 2011, le taux reste identique à celui de 2010, soit 4.57 euros.

Santé

Les campagnes de prévention vont être relancées, notamment sur les pratiques à risques.

Les services de santé sur les campus vont être facilités.

Les dispositifs « étudiants relais santé » qui associent des étudiants pour informer leurs pairs sur les questions de santé devraient être développés.

Accès numérique

Pour améliorer les conditions d'études, et en plus des efforts qui sont faits sur les campus par les établissements, un accord avec les fournisseurs d'accès à Internet et les grands constructeurs est en cours de finalisation. Il doit permettre à tous les étudiants d'accéder au réseau à prix modique.

Améliorer la réussite des étudiants c'est aussi les accueillir et les accompagner tout au long de leurs études.

L'accompagnement des étudiants vers la réussite et l'insertion professionnelle

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) a redéfini les missions du service public de l'enseignement supérieur. Elle a notamment introduit, outre les missions classiques de formation initiale et continue et de recherche scientifique et technologique, celle de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

L'orientation et l'insertion professionnelle

Mise en place de l'orientation active

Le dispositif d'orientation active et de préinscription à l'université est généralisé à tous les lycéens de terminale. Les universités les conseillent et les accompagnent au moment de leurs choix d'orientation (début du second trimestre). L'avis de l'université, purement indicatif, permet de guider le futur étudiant vers la filière qui lui correspond le plus et où il a le plus de chance de réussir.

C'est un accompagnement pour les aider à choisir les formations universitaires (1ère année de licence) les mieux adaptées à leur parcours et à leur(s) projet(s).

Afin de rendre l'orientation active encore plus progressive, lycées et universités la mettent désormais en œuvre dès la classe de première.

L'orientation au cours des études

À l'université de Franche-Comté, les conseillers d'orientation du Pôle Information - Orientation, reçoivent les étudiants et fournissent dans le cadre d'entretiens individualisés un conseil personnalisé. Ils possèdent une connaissance exhaustive de l'offre de formation proposée, notamment de tous les dispositifs permettant une réorientation en cours d'études.

L'insertion professionnelle

Les universités accompagnent désormais les étudiants tout au long de leur cursus, de la première année de licence à la fin du doctorat, afin qu'ils mettent en place une démarche active et constructive de leur projet professionnel.

Le plan « Réussir en licence »

Pour en finir avec la sélection par l'échec, l'État a fait le choix d'investir 730 millions d'euros cumulés au service des étudiants.

Le plan « Réussir en licence » a donné les moyens aux universités de transformer en profondeur les premiers cycles.

Les étudiants sont mieux accompagnés et mieux accueillis pour plusieurs raisons. Lorsqu'un étudiant arrive à l'université, il n'est désormais plus seul. Le passage de l'univers très encadré du lycée à celui de l'université se fait plus naturellement. Des programmes d'accueil, mis en place sous la forme de tests ou de cours de remise à niveau, sont proposés et permettent une meilleure adaptation des étudiants.

Si les cours magistraux restent essentiels, la généralisation du travail de groupe permet une transmission plus efficace et une proximité des savoirs.

Ce mode de travail donne le temps et la possibilité aux enseignants de repérer, le cas échéant, les étudiants les plus fragiles et de leur proposer des solutions adéquates, telles qu'un tutorat ou un suivi personnalisé par un enseignant référent.